

**Pays:** Pologne

**Commission:** Arctique et Méditerranée

**Problématique:** "Comment concilier l'accès aux mers et la sécurité européenne avec la coopération entre l'UE et ses partenaires les plus proches ?"

La Pologne est une république parlementaire et semi-présidentielle d'Europe centrale, actuellement dirigée par le président et ancien député européen, *Andrzej Duda*, collaborateur du parti conservateur *Droit et justice*. Ce pays est une ancienne terre d'occupation soviétique qui, suite à l'échec du communisme à la fin de la Guerre Froide, a pu restaurer une république parlementaire et rejoindre l'*Organisation du traité de l'Atlantique Nord* (l'OTAN), pour préparer sa future adhésion à l'Union européenne. L'Etat polonais est maintenant membre du *Conseil de l'Europe*, du *groupe de Visegrád*, de l'*Organisation mondiale du commerce*, de l'*Organisation des Nations unies* et de l'*Union européenne* depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004. De plus, ce territoire limitrophe de la mer baltique, ainsi que frontalier avec l'Ukraine au sud-est et l'enclave russe de Kaliningrad au nord-est, se montre très ferme face à l'agression Russe en Ukraine. C'est d'ailleurs par la Pologne que transitent les armes occidentales pour les forces ukrainiennes.

L'Arctique, situé au pôle Nord de notre planète, est un lieu unique qui occupe une position-clef dans l'équilibre physique, chimique et biologique de la planète. Elle est principalement constituée d'une banquise mais elle est aussi entourée par des terres très froides que l'on appelle la toundra.

Sous l'océan Arctique se trouvent d'importantes quantités de pétrole, de gaz naturel, d'étain, de manganèse, d'or, de nickel, de plomb et de platine, qui sont estimées à 25 % des réserves mondiales. Cela fait de la région une zone énergétique et tactique d'une importance vitale pour l'avenir. Mais cette région est aussi très fragilisée par les risques environnementaux actuels. Le samedi 24 octobre 2020, la superficie de la banquise de l'océan Arctique n'a jamais été aussi faible à cette période de l'année: elle s'étalait sur 5,685 millions de kilomètres carrés, qui est la valeur la plus faible enregistrée depuis le début des mesures, en octobre 1978. De plus, au cours des 30 dernières années, l'épaisseur de la glace arctique a diminué de 40%, et depuis 1900, le niveau de la mer a augmenté de 25 cm. Ceci est causé par la fonte de la glace de la mer arctique et de la calotte glaciaire du Groenland. En outre, nous savons que l'impact du changement climatique est plus important dans l'Arctique que partout ailleurs dans le monde. En effet, les températures y ont augmenté deux fois plus vite que la moyenne mondiale au cours des 50 dernières années. D'ailleurs, en 2008, le passage par les voies maritimes du Nord-Est et du Nord-Ouest a été faisable pendant une courte période en été, pour la première fois depuis que les registres sont tenus.

Notre Pays, en tant que participant à l'initiative de la Dimension Nordique de l'UE, qui a pour but, depuis 1997, d'élaborer une politique commune entre l'Union Européenne, la Russie, la Norvège et l'Islande, veut une généralisation du territoire de l'Arctique, une régulation stricte de l'exploitation de ses ressources, ainsi que le partage de ces dernières. En effet, malgré le manque considérable d'activité de ce partenariat, le gouvernement polonais propose une dynamisation de l'initiative en question, afin de former un cadre commun conjoint entre ces pays pour favoriser essentiellement l'intégration économique et les questions de développement durable.

De plus, l'Arctique est bordé par huit pays: la Russie, la Norvège, la Suède, le Danemark, la Finlande, les États-Unis, le Canada et l'Islande. Et bien que la Pologne ne fasse pas partie des pays limitrophes avec l'Arctique, elle souhaite qu'aucun des pays susmentionnés n'augmente ses eaux territoriales. En d'autres termes, l'Arctique devrait être un territoire neutre ne faisant partie intégrante d'aucun État, afin que nous puissions tous en exploiter les ressources, avec modération. En effet, notre pays voudrait que les restrictions environnementales sur l'exploitation des ressources de cette région soient renforcées.

Bien que la Pologne ne soit pas un pays côtier avec la mer Méditerranée, elle fait partie de l'UE depuis 2004, ce qui fait qu'elle est aussi touchée par la migration illégale dans cette mer. C'est pourquoi notre pays est intéressé par toute forme de renforcement de sécurité en Méditerranée. Le gouvernement Polonais souhaite également que son commerce avec les pays asiatiques reste ouvert par le canal de Suez, afin de continuer ses importations de pétrole et d'équipements technologiques.

Enfin, la Pologne souhaite une généralisation du territoire de l'Arctique, une régulation stricte de l'exploitation de ses ressources, ainsi que le partage de ces dernières, pour favoriser la protection environnementale. Elle veut aussi poursuivre ses interactions commerciales avec les pays asiatiques

par le canal de Suez, et propose un éventuel renforcement de la sécurité en Méditerranée pour stopper les migrations illégales.